



## RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner et vous prononcer sur les comptes annuels de notre association pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les documents prescrits par la loi et nos statuts sont mis à votre disposition avec le présent rapport, à savoir :

- Les comptes annuels 2020 (bilan, compte de résultat et annexe légale) ;
- Le budget prévisionnel 2021 ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Le présent rapport financier porte sur l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2020.

Les comptes de l'exercice ont été élaborés par la trésorière et présentés conformément aux dispositions légales, dans le respect des principes prévus par le Plan comptable général ainsi que par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Nos comptes ont été contrôlés par notre commissaire aux comptes, qui vous présentera par ailleurs son **rapport sur les comptes annuels** pour l'exercice 2020.

### I È FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Faits marquants au cours de l'année écoulée

La situation sanitaire a eu un impact significatif sur l'activité de 2020. De nombreux événements n'ont pas pu avoir lieu (*Course Special Olympics*, marchés de Noël, etc.), réduisant les sources de financement, privant l'association des centaines d'adhérents habituellement significatifs amenés par la *Course Special Olympics* et diminuant le nombre de projets à financer.

Compte tenu de ce contexte :

- L'association Talents et Partage affiche un excédent comptable de **+9,5 k€** au titre de l'exercice 2020 ;
- Le nombre d'adhérents s'élève à **1 499** adhérents, en diminution de 899 par rapport à 2019 (2 398 adhérents) répartis entre France et Luxembourg (1078 dont 2 au Luxembourg), Madagascar (345), Maroc (50), Bénin (11) Côte d'Ivoire (8), Guinée Conakry (7) et Burkina Faso (0) ;
- Et **76** projets ont été financés en 2020 pour un montant total de 367,1 k€, soit une moyenne par dossier de 4 830 €. Pour mémoire, 103 projets pour un montant total de 488,9 k€, avec une moyenne de 4 746 € par dossier, avaient été financés en 2019.

### Examen du compte de résultat 2020

Notre association présente des **ressources à hauteur de 560,8 k€** en 2020 contre 571,8 k€ en 2019 (cf. le tableau réglementaire d'emplois/des ressources). Elles se composent de **recettes associatives** à concurrence de 536,5 k€, de produits financiers pour 1,1 k€ (dont 0,3 k€ de produits financiers du compte bancaire à Madagascar), de 7,1 k€ de projets votés en 2019 mais abandonnés en 2020 par les structures soutenues. A ces ressources s'ajoutent 16,1 k€ de report de ressources affectées qui n'avait pas été utilisées en 2019.

Comme en 2019, nous avons reçu de la Fondation Société Générale **400,0 k€** de **subvention** destinée à la couverture de nos **projets caritatifs** en 2020.

Par ailleurs, celle-ci a maintenu la **subvention de fonctionnement** qu'elle nous accorde à hauteur de **65 k€** et qui nous sert à couvrir l'essentiel de nos frais généraux.

Au cours de l'exercice, nous avons enregistré des adhésions à hauteur de **71,5 k€** contre 105,0 k€ en 2019, compte tenu du contexte sanitaire de l'exercice qui n'a pas permis la tenue d'événements tels que les courses *Special Olympics*, les marchés de Noël, les petits déjeuners solidaires...

Les cotisations et événements ont leur origine en France à 93 % et en Afrique à 7 %.

**L'emploi de nos ressources s'élève à 560,8 k€** et se résume ainsi :

- Premier poste (65 % du total) : les **financements de projets caritatifs**. 76 projets ont été subventionnés pour un montant global de **367,1 k€**. La plus forte dotation a, comme chaque année, profité à « *Special Olympics* » (30 k€). Aucun autre projet ne dépasse la somme de 10 k€. et compte tenu de la situation sanitaire, un seul projet a été financé avec « Coup de Pouce » (3,5 k€ pour 1 action en Colombie).
- Deuxième poste (14 %) : les **frais de fonctionnement**. Ils se composent des coûts de personnel (55,4 k€) et des « achats et charges externes » (20,7 k€). Outre les honoraires du Commissaire aux comptes, ces dernières couvrent les prestations externes : principalement les frais d'internet, hébergement des bases de données, les missions et réceptions, les frais bancaires.

En 2020, afin de rendre la lecture du compte de résultat plus claire au lecteur, nous avons repositionné les comptes spéciaux liés aux « engagements à réaliser » dans les charges d'exploitation car exclusivement liées au poste « Subventions accordées par l'association » (Ces comptes étaient placés, en 2019, après le résultat exceptionnel et l'impôt sur les revenus mobiliers, et de manière compensée).

La « dotation pour fonds dédiés » s'élève à **108 k€** à fin 2020 ; le chiffre comprend les subventions de la Fondation Société Générale non affectées au terme de l'exercice à des projets caritatifs (49 k€) et les dons reçus mais non utilisés pour financer des projets caritatifs avant le

31/12 (59 k"). La « reprise des engagements à réaliser » à fin 2019 (16 k") ont été repris et des projets financés début 2020 sur la base de ces fonds à utiliser.

Nous n'avons pas valorisé dans nos comptes les prestations en nature (bénévolat) dont l'association bénéficie effectivement. Elles se composent de mises à disposition gratuites de la part de Société Générale (local, outils d'exploitation) et de temps passé par nos membres, tant pour l'étude des projets à financer que dans l'organisation de nos nombreuses actions.

## Examen du bilan au 31 décembre 2020

Sur le plan financier, notre situation reste saine.

Nos **actifs** sont essentiellement constitués par les comptes bancaires dont la liste est fournie dans l'annexe légale. Ils comportent un compte sur livret et un compte livret association qui ont permis de recevoir 1,1 k" d'intérêts en 2020.

Le **passif** est constitué pour l'essentiel par nos fonds propres (202,7 k") qui comprennent 9,5 k" d'excédent 2020, mais aussi par les fonds dédiés (108 k") et par 43,6 k" de dettes, dont 21,2 k" de dettes sur projets financés qui ont quasi toutes été acquittées sur les deux premiers mois de 2021.

## II - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous renvoyons à ce sujet au ***Rapport spécial sur les conventions réglementées*** de notre commissaire aux comptes.

## III - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous vous informons que les dirigeants de l'association (Président, Secrétaire, Trésorier) sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

Les quelques frais engagés par le président et par certains membres du Conseil d'administration (frais de déplacements et de restauration engagés exclusivement dans le cadre d'activités de Talents et Partage) sont remboursés sur présentation des justificatifs.

## IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Nous vous proposons d'affecter l'excédent net de l'exercice, soit la somme de 9 496,25 " en augmentation du report à nouveau, présentant un excédent de 29 794,34 " avant affectation.

A noter que le total de nos fonds associatifs, après affectation de cet excédent, atteindrait la valeur de 202,7 k" .

## V - EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre objectif de 2021 est de tendre vers un Compte Emplois-Ressources à l'équilibre. Nous adaptons les modalités de collecte des collaborateurs localisés dans certains pays étrangers et l'année 2021 verra la fermeture de comptes tels que le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée ou encore la Côte d'Ivoire. Les soldes résiduels de ces comptes qui seront récupérés par le compte principal, seront « réservés » au financement de projets localisés dans les pays correspondants.

La crise du coronavirus, qui a eu un fort impact en 2020, se poursuit en 2021 avec des conséquences qui restent difficiles à évaluer mais qui ne devraient pas voir une nouvelle baisse des projets caritatifs à soutenir et à financer.

Nous sommes par ailleurs appelés à faire évoluer nos statuts et notre gouvernance à l'occasion de la prochaine AGE.

## **VI È COTISATIONS DES MEMBRES**

Nous vous proposons également de vous exprimer sur le niveau des cotisations réclamées à nos membres.

Pour mémoire, le dernier barème des cotisations votées précédemment en Assemblée Générale se détaillait de la manière suivante :

- Montant de base : 25 euros
- Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Guinée Conakry : contre-valeur de 3 euros en devise du pays.

Nous vous proposons de le voter à l'identique pour l'année 2021.

## **VII È BUDGET 2021**

Le budget 2021 proposé est équilibré. Il comprend :

- Des subventions, cotisations et dons comparables à 2020 : 535 000 euros en 2021 (vs 536 540 euros en 2020) ;
- Des dépenses de fonctionnement de -78 000 euros en 2021 (vs -75 326 euros en 2020) ;
- Une hypothèse ambitieuse d'utilisation des fonds et subventions à hauteur de -485 000 euros (vs 367 131 euros en 2020) ;
- Un solde résiduel de projets à financer en fin d'année 2021 à hauteur de -80 000 euros compte tenu de l'hypothèse d'utilisation des fonds (vs -108 000 euros en 2020) et une reprise de +108 000 euros.

Je souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner au conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Fait à Paris, le 29 avril 2021

Mme Anne-Lise DANGLA  
Trésorière